Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260305-DELIB2026_033-DE

Mairie de MAURON
1 Place Henri Thébault
56430 MAURON
Tel : 02.97.22.60.24

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05/03/2026

Date de convocation
20/02/2026

Date d'affichage
20/02/2026

Nombre de membres		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
23	20	21

Vote
A l'unanimité Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pontivy
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2026, le 5 Mars à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Mauron s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHASLES Yves, Maire.

Présents : M. CHASLES Yves, Maire, Mme VACHON Anne, M. REYNAUD Gérard, Mme CADIER Marie-France, M. MARTIN Christophe, M. EON Jean-Luc, M. COUDÉ Jean-Claude, Mme GUERIN Roseline, Mme ROSSELIN Christine, Mme CHARTIER Véronique, M. REGNIER Régis, M. RAFFIN Mickaël, M. GUILLOUX Adrien, Mme PAMBOUC Emmanuelle, Mme GUILLAUME Annaëlle, Mme JAN Anne-Emmanuelle, Mme BRINGAULT Valérie, Mme BRIERO Fabienne, Mme FICHET Sandrine, Mme VÉNIAT Vanessa

Excusés : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme CHESNARD Nathalie à Mme CADIER Marie-France

Absent(s) : M. TARDIF Frédéric, M. DANO Yves

A été nommé(e) secrétaire : Mme JAN Anne-Emmanuelle

Ref : 2026_033 **Objet : SALLE MORONOE - REALISATION D'UN AUDIT ENERGETIQUE**

VU la salle Moronoë et sa superficie,

VU l'enveloppe de crédit intermédié PVD disponible pour la réalisation d'un audit énergétique de la salle Moronoë,

CONSIDERANT l'utilité de l'audit énergétique dans le cadre des travaux de réhabilitation envisagés sur la salle Moronoë

Après délibération, et l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- d'APPROUVER le projet de réalisation d'un audit énergétique sur la salle Moronoë ;
- d'ENGAGER l'opération sous maîtrise d'ouvrage communale et de :
  - Solliciter les subventions de l'État ;
  - Solliciter tout autre organisme ou partenaire susceptible d'aider à la réalisation d'un audit énergétique de la salle Moronoë ;
- d'AUTORISER M. le Maire à engager les dépenses présentées ci-avant pour la réalisation du projet ;
- DE DIRE que les crédits sont prévus au budget primitif 2026 ;

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215601279-20260305-DELIB2026_033-DE

- d'AUTORISER M. le Maire, ou son représentant, à signer toute déclaration ou demande d'autorisation relative aux procédures afférentes à cette opération ;
- de DONNER tous pouvoirs à M. le Maire pour poursuivre l'exécution ou le règlement de la présente délibération ;
- d'AUTORISER M. le Maire, ou à défaut l'un des adjoints, à signer toutes pièces utiles relatives à cette affaire ;

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an susdits.

Le Maire
M. Yves CHASLES

La secrétaire de séance :
Mme JAN Anne-Emmanuelle



